



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 27 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-27

FINANCES

13 – Approbation du compte de gestion 2022 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées COLLECTE - TRANSPORT - TRAITEMENT

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 21 mars 2023, s'est réuni le lundi 27 mars 2023 à la Salle des Fêtes de BAILLET-EN-FRANCE - Sente du Chalet - 95560 BAILLET-EN-FRANCE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept mars à neuf heures,

Date de la convocation : Le mardi 21 mars 2023

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Nicole BERGERAT

Nombre de présents : (36)

Dont (36) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Valério MACCAGNAN (Attainville), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville) , Francis MALLARD (Bouqueval), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Pedro TRAVISCO (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET et Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Christian MAUCLER (Villeron), Maurice MAQUIN et Maurice BONNARD (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Stéphane BECQUET (Mareil-en-France), Jean-Paul ARNAU et Pascal BOSRET (Montsoul)

Absent(e)s et représenté(e)s : (5)

CARPF : Ramzi ZINAOU (Garges-lès-Gonesse) a donné pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse)
Bertrand KOVAC (Le Thillay) a donné pouvoir à Christian CHOCHOIS (Le Thillay)
Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)

CAPV : Sylvain MAURAY (Moisselles) a donné pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)
Zoheir AICHOUCHE (Piscop) a donné pouvoir à Blandine WALSH DE SERRANT (Piscop)

Présent(e)s sans droit de vote : (0)

FINANCES

13 – Approbation du compte de gestion 2022 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées COLLECTE - TRANSPORT - TRAITEMENT

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'article D. 2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Compte de Gestion est remis par le comptable public de la collectivité à l'ordonnateur pour être joint au Compte Administratif et servir au règlement définitif des recettes et des dépenses de l'exercice clos.

Le Compte de Gestion du budget annexe eaux usées - assainissement est conforme au Compte Administratif.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 095105

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GARGES

ETABLISSEMENT : EAUX USEES-SYNDM SIAH

Résultats budgétaires de l'exercice

33200 - EAUX USEES-SYNDM SIAH

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	99 828 385,00	76 565 800,00	176 394 185,00
Titres de recette émis (b)	26 168 891,99	35 999 111,80	62 168 003,79
Réductions de titres (c)	13 110,00	7 332 300,04	7 345 410,04
Recettes nettes (d = b - c)	26 155 781,99	28 666 811,76	54 822 593,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	99 828 385,00	76 565 800,00	176 394 185,00
Mandats émis (f)	56 133 271,82	30 830 625,03	86 963 896,85
Annulations de mandats (g)	9 072,66	3 019 282,61	3 028 355,27
Dépenses nettes (h = f - g)	56 124 199,16	27 811 342,42	83 935 541,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		855 469,34	
(h - d) Déficit	29 368 417,17		29 112 947,83

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 095105

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GARGES

ETABLISSEMENT : EAUX USEES-SYNDM SIAH

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

33200 - EAUX USEES-SYNDM SIAH

Exercice 2022

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAUX USEES-SYNDM SIAH					
Investissement	28 085 410,17		-29 368 417,17	30 801,45	-1 852 205,55
Fonctionnement	45 526 338,19		855 469,34	38 235,46	46 420 042,99
Sous-Total	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44
TOTAL III	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44
TOTAL I + II + III	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44

Intégration résultats BC 23400 SIAH DSP suite à dissolution. Cf. délibération n°2022-04 du 07/02/2022, exécutoire le 15/02/2022. Résultat de fonctionnement: 38 235,46 euros Résultat d'investissement: 30 801,45 euros

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Claude TIBI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles D.2343-1 et suivants relatifs à la comptabilité du Comptable public du Syndicat,

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Comptable public du Service de Gestion Comptable de Garges-lès-Gonesse et que le Compte de Gestion du budget annexe eaux usées – assainissement, établi par ce dernier, est conforme au Compte Administratif du budget annexe eaux usées – assainissement du Syndicat,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif budget annexe eaux usées – assainissement de l'exercice 2022 du Président et les écritures du Compte de Gestion du budget annexe eaux usées – assainissement de l'exercice 2022 du Comptable public du Service de Gestion Comptable de Garges-lès-Gonesse,

FINANCES

13 – Approbation du compte de gestion 2022 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées COLLECTE - TRANSPORT - TRAITEMENT

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- **Adopte** le Compte de Gestion du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées de l'exercice 2022, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées du même exercice,

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 095105

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GARGES

ETABLISSEMENT : EAUX USEES-SYNM SIAH

Résultats budgétaires de l'exercice

23200 - EAUX USEES-SYNM SIAH

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	99 828 385,00	76 565 800,00	176 394 185,00
Titres de recette émis (b)	26 168 891,99	35 999 111,80	62 168 003,79
Réductions de titres (c)	13 110,00	7 332 300,04	7 345 410,04
Recettes nettes (d = b - c)	26 155 781,99	28 666 811,76	54 822 593,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	99 828 385,00	76 565 800,00	176 394 185,00
Mandats émis (f)	56 133 271,82	30 830 625,03	86 963 896,85
Annulations de mandats (g)	9 072,66	3 019 282,61	3 028 355,27
Depenses nettes (h = f - g)	56 124 199,16	27 811 342,42	83 935 541,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		855 469,34	
(h - d) Déficit	29 968 417,17		29 112 947,83

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 095105

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC GARGES

ETABLISSEMENT : EAUX USEES-SYNM SIAH

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23200 - EAUX USEES-SYNM SIAH

Exercice 2022

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAUX USEES-SYNM SIAH					
Investissement	28 085 410,17		-29 968 417,17	30 801,45	-1 852 205,55
Fonctionnement	45 526 338,19		855 469,34	38 235,46	46 420 042,99
Sous-Total	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44
TOTAL III	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44
TOTAL I + II + III	73 611 748,36		-29 112 947,83	69 036,91	44 567 837,44

Intégration résultats BC 23400 SIAH DSP suite à dissolution. Cf. délibération n°2022-04 du 07/02/2022, exécutoire le 15/02/2022. Résultat de fonctionnement: 38 235,46 euros Résultat d'investissement: 30 801,45 euros

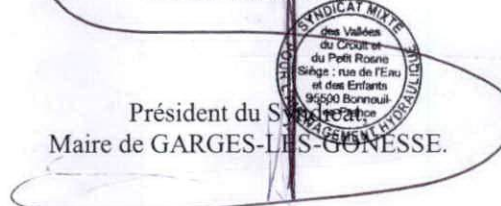
- 2- **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à ce Compte de Gestion.

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 27 mars 2023,

Nicole BERGERAT,


Secrétaire de séance.

Benoit JIMENEZ,


Président du Syndicat Mixte des Vallées du Croutot et du Petit Rosne
Maire de GARGES-LÈS-GONNESSE.

Le Président du SIAH Croutot et Petit Rosne certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise au contrôle de légalité le : 04/04/2023
Publiée sur le site internet du SIAH Croutot et Petit Rosne le : 06/04/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.